3C.A.
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 897 120 euros
Siège social : Impasse Pré Tolon
38460 ANNOISIN-CHATELANS
793 232 331 RCS VIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 NOVEMBRE 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2026

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2026 s'élevant à 38 711,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 38 711,09 euros

En totalité au compte « **autres réserves »** qui s'élève ainsi à 567 488,74 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 novembre 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Christophe CASTEL
Le 18 nov. 2026

Signed with Universign doc_WEWg tx_DbddOQ8bVyVB

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : Société 3C.A. SARL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 35 Impasse Pré Tolon 38460 ANNOISIN-CHATELANS

Numéro SIRET * : 79323233100017 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30062026 Net 3	Exercice N-1 clos le 30062025 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	215 882	030 85 047	130 835	138 024
	Immobilisations financières * (1)		040	409 152	042	409 152	
	Total I (5)		044	625 033	048 85 047	539 986	138 024
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS — Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072	32 209	074	32 209	3 557
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Valeurs mobilières de placement		080	2 759 649	082	2 759 649	3 751 621
	Disponibilités		084	425 007	086	425 007	226 239
	Total II		096	3 216 865	098	3 216 865	3 981 417
	Total général (I+II)		110	3 841 898	112 85 047	3 756 851	4 119 440

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 897 120	2 897 120
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	289 712	289 712
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	528 778	838 628
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	38 711	90 150
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	3 754 321	4 115 610
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	400	2 383
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		723
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169)	172	200	324
	Comptes courants d'associés	173	1 930	400
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	2 530	3 831
	Total général (I + II + III)	180	3 756 851	4 119 440

Signé par Christophe CASTEL
Le 18 nov. 2026

Signed with Universign doc_nvVb tx_DbddOQ8bVyVB

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	409 152
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2026

Désignation de l'entreprise : Société 3C.A. SARL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30062026 (1)	Exercice N-1 clos le 30062025 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	8 965 / 9 780
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	8 965 / 9 780
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	6 379 / 4 745
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 146)		244	1 021 / 873
	Rémunérations du personnel *		250	19 201 / 8 400
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380 : 7 111)		252	8 458 / 6 755
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)		254	7 189 / 7 189
	Dotations aux dépréciations		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	1
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	42 248 / 27 962
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(33 283) / (18 182)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	174 044 / 121 527
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	102 049 / 13 195
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 ; dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)		300	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	38 711 / 90 150

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	38 711 — 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
	Dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 Déficit col. 2)		352	38 711 — 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * 118 029 dont imputés sur le résultat :			360 38 711
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0 — 372

Signé par Christophe CASTEL
Le 18 nov. 2026
Signed with Universign doc_A82w... DbdNOQ8bVyVB

ANNEXE

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 30/06/2026

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Le 12/10/2026
CASTEL Christophe Gérant

Signé par Christophe CASTEL
Le 18 nov. 2026

Signed with Universign doc_EvZr tx_DbddOQ8bVyVB